

Appel à manifestation d'intérêt du Programme Concerté Pluri Acteurs Algérie Joussour

Réalisation d'un film sur l'engagement citoyen de la jeunesse, à travers l'action associative des membres de Joussour

I - Le Programme Concerté Pluri Acteurs Algérie - Joussour

Joussour vise à contribuer au renforcement des associations algériennes et françaises actives dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse et à améliorer la prise en charge et la place de cette population cible en Algérie. Plus spécifiquement, Joussour ambitionne de renforcer l'action de petites associations locales en soutenant leur action et leur insertion dans des dynamiques territoriales et/ou pluri acteurs ainsi que les associations plus expérimentées en les accompagnant dans leurs démarches de professionnalisation. Joussour se fixe également pour objectif de favoriser la mise en réseau des acteurs impliqués dans le Programme et d'aider ce réseau à développer ses capacités de proposition et de dialogue avec les pouvoirs publics, notamment territoriaux. Initié par des associations algériennes et françaises en juin 2008, il réunit aujourd'hui 119 partenaires, algériens pour les trois quarts (associations, universités collectivités locales, services déconcentrés de l'Etat), français et européens pour le quart restant (associations, coopérative d'habitant, universités et collectivités locales) qui composent l'Assemblée Plénière (AP). Pour ce faire, ils ont signé la charte de Joussour et se sont engagés à respecter les valeurs du Programme et son règlement intérieur. Les membres de l'AP élisent un comité de pilotage mixte qui est responsable de la gouvernance de Joussour. Ce comité est composé de 8 membres associatifs élus de l'AP ainsi que des représentants du CFSI, de NADA, association nationale partenaire, du MAEE/SCAC, de l'Agence Française de Développement et de la délégation de l'Union européenne à Alger en tant que membres observateurs.

Doté d'un budget de 3,7 M€ Joussour est cofinancé par l'Agence Française de Développement, par la Délégation de l'Union européenne à Alger, par la Fondation de France, par la Fondation RATP et par le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) qui en est l'ONG garante. L'association nationale partenaire NADA assure quant-à elle, sur la base d'une convention passée avec le CFSI le portage juridique et administratif de Joussour en Algérie.

Diverses activités de renforcement sont développées pour atteindre les objectifs fixés. Des outils de type financiers, qui permettent de soutenir les projets et initiatives des associations tout en renforçant leur structuration. Des activités transversales qui comprennent des formations, un accompagnement collectif et individualisé, l'animation d'espaces d'échanges et de concertation, des rencontres régionales et thématiques et des outils de communication. La mise en œuvre opérationnelle des activités de Joussour est confiée à une cellule exécutive basée à Alger. Depuis 2008, Joussour a soutenu 146 initiatives. Ces projets, portés par les associations algériennes, ont bénéficié à 316 000 enfants, jeunes et à leurs familles. Entre 2018 et 2020, il est prévu que le Programme cofinance, à travers 5 fonds d'appui, une cinquantaine de projets et initiatives. Les associations algériennes, parce que plus proches des populations, développent une gamme de services innovants en adéquation avec les besoins des populations les plus fragiles. Elles inscrivent leurs actions en complémentarité des politiques publiques dédiées à l'enfance et à la jeunesse sur des thématiques transversales : environnement, patrimoine, droits des personnes handicapées, droits de l'enfant, égalité hommes-femmes, culture, expression citoyenne des jeunes, accès aux loisirs... La liste n'est pas exhaustive et les membres de Joussour développent leurs actions sur des champs thématiques variés. En dépit d'une remarquable qualité de services, la visibilité de l'action associative en Algérie reste confidentielle. Localement, leurs actions sont reconnues par les populations qui bénéficient directement de ces services mais force est de constater que cette reconnaissance a du mal à dépasser le cercle local de leurs bénéficiaires. C'est pourquoi la reconnaissance de l'utilité sociale de l'action associative auprès des populations, des pouvoirs publics, des acteurs économiques et de ceux du monde de la recherche constitue un enjeu externe majeur, de même que la capitalisation de leurs pratiques.

II – Le film

Ce film a pour objectif de mettre en valeur des histoires de collectifs de jeunes ayant pris part à des actions soutenues par le programme Joussour depuis son lancement en 2008 en Algérie, qu'ils aient été acteurs, initiateurs ou bénéficiaires de ces projets.

Le film devra être accessible en langue arabe et française (sous-titrage).

III - Pitch

Depuis 10 ans et grâce au soutien du programme Joussour, des jeunes s'engagent au quotidien pour contribuer au développement du pays et de la société. Certains adhèrent à des associations ou créent la leur, d'autres préfèrent agir au sein de collectifs informels. Certains d'entre eux étaient bénéficiaires de projets et sont aujourd'hui devenus des acteurs de projets qu'ils pensent, proposent et mettent en œuvre. Ce film, à travers quelques portraits, raconte différents parcours qui se croisent et qui valorisent une facette différente de la jeunesse algérienne : une jeunesse active, ambitieuse, optimiste, parfois tiraillée...le portrait collectif d'une jeunesse citoyenne engagée.

III - Méthodologie envisagée

Phase préparatoire : un premier travail d'identification des associations guidé par des critères définis par le comité de suivi devra être mené avec la cellule exécutive du programme.

Phase de mise en oeuvre : des missions de tournage seront ensuite organisées par le/la réalisateur-trice et son équipe.

Projection intermédiaire : une première projection sera planifiée avec différents acteurs et le film pourra être remonté en fonction des orientations de ce panel pluri acteurs et du comité de suivi du film.

Le comité de suivi, composé de membres de Jousour et de personnes ressources, est responsable du choix du réalisateur et sera associé à toutes les étapes de la réalisation.

Finalisation : suite aux retours de la projection intermédiaire, le réalisateur devra livrer une version finale du produit.

IV – Profil recherché pour la réalisation du film

Nous privilégions le recrutement d'un(e) réalisateur ou réalisatrice algérien-ne au profil suivant :

- ◆ Expérience démontrée en réalisation ;
- ◆ Intérêt marqué pour l'action associative, les questions de jeunesse et sensibilité affirmée pour les enjeux de société ;
- ◆ Bonne connaissance de la société civile algérienne et du contexte sociopolitique algérien ;
- ◆ Capacité avérée à s'adapter à une multiplicité de contextes et à dialoguer avec des jeunes ;
- ◆ Capacité à respecter les orientations fixées par le collectif ;
- ◆ Maîtrise de l'arabe dialectal algérien et du français.

VI – Comment manifester votre intérêt

Si vous souhaitez manifester votre intérêt, merci de bien vouloir envoyer par courrier électronique avant le 31 octobre 2018 à 23h00 à l'attention de : suivi@pcpalgerie.org et de coordination@pcpalgerie.org en copie à pcpa_algerie@cfsi.asso.fr

- ◆ Votre curriculum vitae en langue française, actualisé et synthétique (2 pages maximum) ;
- ◆ Une note d'intention d'une (1) page qui décrit ce qui vous motive à réaliser ce film et la vision que le pitch vous inspire ;
- ◆ Facultatif : un portfolio ;
- ◆ Facultatif : des liens pour visionner vos travaux (si disponibles en ligne).

V – Calendrier indicatif de la réalisation

- ◆ Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt : 11 octobre 2018
- ◆ Réception des candidatures : 3 novembre 2018 avant 23h30
- ◆ Sélection des candidatures : 6 novembre 2018
- ◆ Appel d'offre restreint : 3^{ème} semaine de novembre 2018
- ◆ Réception des offres : 07 janvier 2019
- ◆ Présentation de la proposition au comité de suivi : 3^{ème} semaine de janvier 2019
- ◆ Réalisation et montage : février – mai 2019
- ◆ Présentation de la première version du film : juin 2019
- ◆ Livraison du produit final : juillet 2019

Cet appel à manifestation d'intérêt est destiné à identifier un-e réalisateur ou réalisatrice consultant-e. A l'issue de cet appel, une présélection sera établie par le comité de suivi du film. Un appel d'offres restreint sera ensuite lancé auprès des réalisateur-e-s présélectionné-e-s. Il est attendu de cette étape d'appel à manifestation d'intérêt les curriculums vitae des candidat-e-s accompagnés d'une note d'intention. La langue de cet Appel à Manifestation d'Intérêt est le français et les documents demandés doivent être transmis dans cette langue.